



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche DEFR
Secrétariat d'État à l'économie SECO



Chères collaboratrices,

Nous mettons à votre disposition du temps et des salles pour allaiter ou tirer votre lait.

La santé des mères et de leur bébé nous importe.

Le temps dédié à l'allaitement compte comme temps de travail rémunéré*. Les salles suivantes

sont à votre disposition pour allaiter ou tirer votre lait en toute tranquillité, dans des conditions d'hygiène adéquates.

Pour signaler que vous utilisez la salle prévue à cet effet, nous vous invitons à utiliser cet accroche-porte.

Vous trouverez ici de précieuses informations sur le thème de la protection de la maternité et de la possibilité d'allaiter ou de tirer son lait au travail :
www.seco.admin.ch/allaitement



* au min. 30, 60 ou 90 minutes pour allaiter ou tirer son lait, selon la durée du travail.



Informations sur l'allaitement :
stillfoerderung.ch | stillen.ch/fr | lalecheleague.ch